Cour Pénale Internationale





## DEMANDE D'ACCRÉDITATION POUR LES REPRÉSENTANTS DES ORGANES DE PRESSE

e formulaire dûment complété accompagné des documents justificatifs reauis

à l'adresse suivante: (	Cour pén	ale internationale	/ Accréditation des n	cuments justificatifs requis <b>nédia,</b>		
ou par Fax:+ 31 (0)70		9, 2500 La Haye, 98	Pays-Bas			
RENSEIGNEMENTS PERSONNELS						
<b>1. Nom</b> : (Nom de fan	nille)		(Prénom)			
2. Date et lieu de na	issance	:				
3. Nationalité:		4. Numéro de passeport:				
5. Adresse profession organisation):	onnelle	<b>permanente</b> (si e	lle est différente de l'a	adresse du siège de votre		
6. Téléphone:			Portable:			
Télécopie :	<del>-</del>		E-mail:			
RENSEIGNEMEN	TS SUR	LES ORGANES	S DE PRESSE QUE	VOUS REPRÉSENTEZ		
7. Nom de l'organisation:						
8. Personne contac						
9. Adresse du sièg	e postal	:	Téléphone:			
			-	Télécopie:		
			Sit	te internet:		
10. Statut/Propriété:						
Presse éducative / G		Grand public	Gouvernemen	nt / État		
Privé			Autres (détail	ler)		
11. Type de média Agen			oto/ audio-visuelle	☐ Publication		
Quotidien presse écrite		Radio		hebdomadaire		
Agence /service de presse		Télévision		Autre (détailler)		
	21030					
12. Fonction:		éalisateur	Photograp	he Journaliste		

Correspondant			Autre (détailler)			
13. Langue(s) de travail de votre organisation						
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES						
<ul> <li>14. Merci de fournir les documents justificatifs suivants avec le présent formulaire: <ul> <li>Une lettre d'introduction de votre employeur ou des autorités compétentes (Ministère, Rédacteur en chef, Responsable) précisant la durée de votre présence à la Cour;</li> <li>Une photocopie de votre passeport en court de validité;</li> <li>Une photocopie de votre carte de presse en court de validité;</li> </ul> </li> </ul>						
PARTIE RESERVÉE A LA CPI						
15. TYPE D'ACCRÉDITATION ACCORDÉE PAR CPI/PIDS:						
(Cochez la case appropr	riée)					
Permanente : valide 1 an						
Quotidienne						
16. NOM		17. FONCTION				
18. SIGNATURE		19. DATE				
<b>20. Renouvellement:</b> A moins que les informations concernant les personnes accreditées ne changent, les accréditations permanentes seront renouvellées automatiquement à leur date d'échéance.						